Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 13 Rabiaa II 1446
16 Octobre 2024

N° 120

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2498**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2500**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2504**
Homologation de résolutions **2504**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2504**
Avis aux créanciers..... **2508**
Convocations
Sociétés anonymes **2510**
Autres sociétés **2512**
Divers
Avis au public..... **2513**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE POLYCLINIQUE SFAX MEDINA S.A

Sise à l'avenue des Martyrs rue Ahmed Skelli Sfax

Capital social : 3 958 000 Dinars

RC : B0822112008

Matricule fiscal : 1045079B/A/M/000

En vertu du P.V du conseil d'administration le 02/10/2024, enregistré à la recette des finances de Sfax le 8/10/2024 quittance n°M006749, Enregistrement n°24806132, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 10/10/2024 sous le n°2024112318, il a été décidé ce qui suit :

1- L'élection de Mr Zied Labidi entant que président directeur général pour les exercices 2024-2025-2026 avec les pouvoirs les plus étendus.

2- La confirmation de la désignation de Mr Wassim Kammoun entant que directeur général adjoint avec les pouvoirs les plus étendus.

2024X01323SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

ENDA TAO SA

(Anciennement ENDA CASH)

Société anonyme

Capital social : 20.000.000 de Dinars

Siège social : Immeuble Cherifa - Bloc A - Cité Ettahrir - 2042 Tunis

Identifiant Unique : 1767092N

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 22/5/2024, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de dix millions (10.000.000) de dinars à vingt millions (20.000.000) de dinars par la création de cent mille (100.000) actions nouvelles de cent (100) dinars chacune libérées à hauteur de cinquante pour cent (50%) en numéraire lors de la souscription.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme. le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 4/10/2024 enregistré le même jour sous registre des récépissés n°7585 - Enregistrement n°24803530 - Quittance n°7584.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22/5/2024 lequel procès-verbal a été (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 25/6/2024 sous En°24703165 Qn°M046713)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre d'actions souscrites, ainsi que le montant de versement effectué (enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 4/10/2024 sous Enregistrement n°24803528 Quittance n°7583).

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée. L'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 20.000.000 de dinars divisé en 200.000 actions de 100 dinars chacune, intégralement souscrites.

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/10/2024 et publié le 7/10/2024 sous BORNE n°198 dossier et annonce n°2024111306.

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/5/2024

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 4/10/2024

- Un exemplaire de la liste du Souscripteur en date du 4/10/2024.

2024402498SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

CITYBEL SA

Société anonyme

Capital social : 16.100.000 de Dinars

Siège social : Immeuble la Percée Verte - Appt. B6-1, Rue Neptune - Les Jardins de Carthage - 1090 Tunis

Identifiant Unique : 1595762Z

Aux termes d'une délibération du 27/8/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital d'un montant de cinq millions (5.000.000) de dinars par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, pour porter le capital social de 11.100.000 de dinars à 16.100.000 de dinars entièrement libérées lors de la souscription. Cette augmentation de capital est réalisée par :

- L'émission de 20.000 actions nouvelles en numéraires de 100 dinars chacune

- Compensation de créances certaines échues représentant 30.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune

- Réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme. le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau - Tunis le 4/10/2024 enregistré le même jour sous registre des récépissés n°7589 - Enregistrement n°24803534 - Quittance n°7588.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27/8/2024 lequel procès-verbal a été (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 4/9/2024 sous Quittance n°6819 Enregistrement n°24503089)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant les noms prénoms des souscripteurs, leur domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que les montants souscrits et libérés (enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 4/10/2024 sous Enregistrement n°24803 532 Quittance n°7587).

3/ Deux états du certificat de libération de la souscription par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par un actionnaire (enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis le 4/10/2024 sous Enregistrement n°24803535 Quittance n°7590).

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée. L'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Article 7 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 16.100.000 dinars divisé en 161.000 actions de 100 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/10/2024 sous le n°2024111303 et publié le 7/10/2024 sous BORNE N°198.

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/8/2024

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 4/10/2024

- Un exemplaire de la liste des souscripteurs en date du 4/10/2024.

2024402499SANB2

SOCIETE DE CABLAGE POUR VEHICULES S.C.V

Société anonyme

Capital social : 1.500.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0745110V

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19/8/2024 (enregistré à la Recette des Finances Cité El Mahrajane - 1082 Tunis le 3/10/2024 sous En°24504836 Qn°M054789) les associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société et de nommer Monsieur Mohamed Trabelsi en qualité de liquidateur pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission.

Le siège de la liquidation est fixé à Immeuble Mazars - Rue du Lac Ghar El Melh - Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

- Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur au siège de la liquidation dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre national des entreprises en date du 8/10/2024 sous identifiant unique n°0745110V et dossier n°2024111834.

2024402516SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital social

STE EL ANOUAR EXPRESS SARL

Av Habib Bourguiba Dar Chaabene el Fehri 8011 Nabeul

MF : 0907970J

Suivant PV de l'AGE du 19/10/2023 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabene el Fehri le 19/10/2023 sous le n°23502426 quittance n°M054324 déposé au registre national des entreprises le 21/11/2023 sous le n°2023178915, il a été décidé d'augmentation du capital social de trois millions cinquante mille dinars (3.050.000.000DT) à quatre millions six cents soixante mille dinars (4.660.000.000DT).

2024R02556SRLB2

Procès verbal d'AGE : Réduction du capital social à néant et augmentation simultanée

Procès-verbal d'AGE : Actualisation des Statuts

VIP-ECOENERGIE TUNISIE (VT) SARL au Capital : 60 000 dinars

24, rue Mohamed Maatoug, El Menzeh 9, Passage 1 Ali Ayari, Tunis 1013

RC : B0327232015

IF : 1386810/A/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 28 mars 2024 enregistré à la recette des finances à El Menzeh n°24701422, quittance n°M045722 du 10/5/2024, l'AGE a adopté unanimement ce qui suit :

- La réduction de capital à néant motivée par les pertes et l'augmentation simultanément du capital en numéraire et en compensation des créances fixée à la somme de soixante mille dinars (60.000 dinars).

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 20 juillet 2024 enregistré à la recette des finances à El Menzeh n°24702353, quittance n°M062084 du 30/7/2024, l'AGE a adopté unanimement ce qui suit :

- Actualisation des statuts enregistré à la recette des finances à El Menzeh n°24702354, quittance n°M062086 du 30/7/2024.

Dépôt RNE : dossier n°2024108778, daté du 27/9/2024 au guichet central.

2024402495SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000.000 DT

75, Avenue Kheireddine Pacha - Pacha Center - Montplaisir - 1073 Tunis

I.U : 0015196G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/9/2024 (enregistré à la Recette des finances Montplaisir, Tunis le 27/9/2024 sous Qn°M091188 En°24806070

Les associés ont décidé de modifier l'article 10 des statuts.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identité unique n°0015196G le 3/10/2024 et dossier n°2024110613.

2024402500SRLB2

SOCIETE MACADAMIA S.A.R.L

En liquidation

Capital : 20.000 DT

15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 Beb Bhar - Tunis

MF : 1725899R

Suivant procès-verbal en date du 22/7/2024 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene Tunis en date du 20/9/2024 sous le

n°24504552, quittance n°52364, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 25/9/2024 sous le numéro 2024107971 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société.

- Liquidation de la société et nomination de HAJER TLILI, titulaire de la CIN n°09612405 liquidateur de la société.

2024402510SRLB2

SOCIETE TUNISIENNE D'ELECTRICITE DE REGULATION D'AUTOMATISME ET DE SECURITE "STERAS"

SARL au capital de : 500.000 Dinars

Siège social : 63 Avenue Alain Savary, Tunis 1022

Identifiant Unique : 1242784W

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/6/2023 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajen le 5/7/2023, sous le n°36243, quittance n°M23502915, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 27/7/2023, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital par incorporation de réserves.

2024402518SRLB2

"SOFRIM"

Société à responsabilité Limitée

Au capital de 500.000 Dinars

Siège social : Mezzanine Bloc A, immeuble ROSALYS - Les Jardins du Lac - Tunis

Immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique : 0714218L

Matricule fiscal : 714218 L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le mardi 8 octobre 2024, enregistré à la recette des finances Al Bouhaira - Tunis, le 9 octobre 2024 sous le numéro M24708944 quittance n° M101510 déposés au Registre National des Entreprises, le 10 octobre 2024 sous le numéro 2024112346, l'assemblée a décidé :

- Le renouvellement du mandat de la gérante Sabrine FRIAA avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée de trois années 2024, 2025 et 2026,

- Renouvellement du mandat du co-gérant Mohamed FRIAA chargé exclusivement des affaires commerciales pour une durée de trois années 2024, 2025 et 2026.

2024402521SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 4/7/2024 enregistré le 26/8/2024 à la recette des finances de Menzel Tmime quittance n°M067481, enregistrement n°24202449 Mr Mouhamed Nouicer titulaire de la carte d'identité nationale n°01612318 demeurant au boulevard de Mongi Silm M Tmime, a vendu à monsieur Rochdi Bouaziz titulaire de la carte d'identité nationale n°05099552 demeurant à l'Impasse Bouaziz n°24 M Tmime le fonds de commerce exploité comme librairie situé au Boulevard Mongi Slim M Tmime Nabeul.

Enregistrement commercial n°A1210761998 tout le fonds de commerce avec ses composants moraux et physiques.

Les oppositions seront formulées au bureau d'avocat Hela Sayed situé au 25 rue Abdelkader Zhiwa Menzel Temime dans un délai de vingt jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 17/9/2024.

2024T00971FCCC2

Cession d'un fonds de commerce à titre gratuit

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 25/9/2024, quittance n°M139388, enregistrement n°24205562, Mouna Bent Faouzi Khedhiri, a cédé à titre gratuit à Monsieur Anouar Ben Rchid Mraidi l'ensemble du fonds de commerce consistant à un café de type 1 sis à la rue de Korbous, Mrezga - Hammamet, Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït - Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa " le 9/10/2024.

2024R02555FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 24/9/2024, enregistré auprès de la recette des finances de Zarzis le 25/9/2024 sous le n°24203424, reçu n°0107799M, Mer Abdelwahab BENOUN, titulaire de la CIN n°08646348, domicilié à Khawi el Ghadir Zarzis, Médenine, a vendu à Mr Lazhar BOUABIDI, domicilié à Elfjij Beni Khdach, Médenine, la totalité du fonds de commerce exploité comme boutique de vente des fruits secs.

Toute opposition doit être déposée dans le local ou le fonds de commerce est exploité, à savoir Rue Aboulkacem Echebbi, Zarzis, gouvernorat de Médenine et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le JORT

Cette annonce est déjà publiée dans le journal Echourouk paru le 5/10/2024.

2024R02559FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 24 septembre 2024 et enregistré à la recette des finances Oued Lile Manouba le 02/10/2024 (Reçu n°M068070 enregistrement n°24202225) Madame Jihene Bent Hamadi Ben Mohamed Sassi (C.I.N n°09180304) a vendu la Totalité du fonds de commerce à Monsieur Anis Ben Abed Rahmen Ben Abed Slem Chrif (C.I.N n°07458298) exploité "Café et toutes sous activités" sis à

l'Avenue du Jardin Oued Lile Manouba avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de vendeur à son adresse sis à Cité Jardin Sidi Thabet Ariana dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk datés le 10/10/2024.

2024R02563FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Aida bent Abbes Sanakli a vendu à la Société "Ibn sina" SARL ayant identifiant au RNE n°1336063 au siège social Rue Al Kouronfel 2100 Gafsa Sud, la totalité du fonds commerce dite MAMLAKAT ATTEFL consacrer pour garderie de l'enfant.

Par acte sous seing privé écrit par Maître EL TAIEB Omar légalisé à la municipalité de Gafsa le 3-9-2024 enregistré à Gafsa le 5-9-2024 reçu n°Mo57484 Enregistrement n° 24209771.

Les oppositions doivent être déposées chez l'avocat à l'adresse nommée à Gafsa dans 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah le 24/9/2024 Page n°13.

2024R02564FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia le 26/9/2024 sous le n° M104306.

Monsieur AISSA Mouhamed titulaire de la carte d'identité n°04756186 demeurant au 28 Avenue Kairouan, Soliman - Nabeul a cédé à Société "Aissa Déco" Entreprise d'une seule personne société à responsabilité limitée en la personne de son représentant légal Aissa Mouhamed titulaire de la carte d'identité n°04756186 le fonds de commerce sis à cité des Artisans - Grombalia concernant la vente de tissu et les emballages des salons et les voitures.

Les oppositions seront reçues au bureau de maître Mansouri Brahim sis à l'Avenue Mohamed 5 Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT qui a été publié dans un journal quotidien Alchourouk à la date du 4/10/2024.

2024R02571FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Radés, le 3/10/2024 quittance n°M065671, enregistrement n°24203035. Madame Sonia bent Khmaies ben Ramadhan Mechergui et Monsieur Adem ben Lotfi ben Ahmed ben Mrad ont vendu à Monsieur Boubaker ben Mohamed ben Amor Messaoud la totalité des parts leur revenant au F.C avec ses éléments corporels et incorporels exploité comme café situé à la Rue El Oued cité Oulija Radés.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du FC, 20 jours après la publication de l'annonce au JORT.

La présente annonce est publiée au Journal Echourouk du 16 octobre 2024.

2024R02607FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié dressé par les deux notaires Khalil Belkahla et Samira Dardour le 20/9/2024 et enregistré à la recette des finances à Sidi Bou Ali le 26/9/2024 reçu n°M026970, Mr Hamda Ben Mohamed Solaani a cédé à titre de donation à son fils Mr Souheil Ben Hamda Solaani, la totalité du fonds de commerce à usage PHARMACIE, sis à l'avenue Hedi Chaker Bouficha Gouvernorat de Sousse, inscrit au registre national des entreprises sous le n°A0913552007.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, et sont admises chez Maître Khalil Belkahla à son cabinet sis à la rue 18 janvier Hergla 4012 Sousse.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" le 5/10/2024.

2024S01313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 8 octobre 2024 à la municipalité Jammel, enregistré à la recette des finances Jammel le 9 octobre 2024 quittance n°82869 n° d'enregistrement 2420446, Mr Amor Otwi a vendu à Mr Bouzid Kharchoufi la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'un local commercial pour vente de fruits secs situé à la rue Habib Bourguiba Zawiet Kontoch Jammel Monastir; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur et l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce du local c'est à dire rue Habib Bourguiba Zawiet Kontoch Jammel el Monastir sera le lieu de correspondance de ces oppositions. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 12 octobre 2024.

2024S01314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte ssp daté le 9/10/2024 enregistré à la recette des finances de ksibet el Mediouni le 9/10/2024 sous n°24201264 Souid Bessem vend et cède à Ben Amor Hamza le fonds de commerce du local sis à cité commerciale avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du vendeur dans un délai de 20 jours de la parution au jort.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" du 11/10/2024.

2024S01315FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/8/2024 enregistré à la recette des finances de la République Tunisienne selon reçu en date du 27/9/2024 sous le n°Mo99542 enregistré sous le n°24204371 Mme Sonda Zekri a vendu à Mme Loukil Salma la totalité de son fonds de commerce garderie scolaire «FIRST ACADEMY» situé à la route Mahdia km 1.5 Sfax

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabah et Le Temps du 10/10/2024.

Toutes les oppositions seront reçues dans les délais de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la Republique Tunisienne chez Maître chez Maître Sami Kallel sis 28 rue Tayeb Mhiri Sfax.

2024X01306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. du 02/10/2024 enregistré le 8/10/2024 à la recette des finances Gremda Sfax sous n°24204316 quittance n°M096708. Mohamed Jarraya titulaire de la C.I.N 01285094 et d'identifiant unique 0504666P, demeurant 26 Avenue Abou Kasem Chebbi Sfax, a cédé à la Sté «Gdoura et associés cuisine dressing» titulaire d'identifiant unique 1886444F, demeurant à la route elmatar km14 Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant dans le commerce des produits divers sis à route liant entre route Teniour et Kaied Mhamed km4 Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de Sté «Gdoura et associés cuisine dressing» chez Maître Walid Daoud Avocat 15 place Marburg 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 11/10/2024.

2024X01320FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P daté du 23-9-2024 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 01-10-2024, quittance n°M114622 sous le n°24210371 Monsieur Mohamed Ali Ben Slimane, CIN 00248541 a vendu à Monsieur Naim bkalti CIN 08209165, le fonds de commerce exploité pour local sis au complexe Ben Mahmoud n°3, Cité les olympiades 2 cité olympique Tunis.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Ferid Mrad rédacteur de l'acte à son Cabinet sis au centre Zarrouk Rue Ahmed Tlili Tunis et ce dans un délai de 20 jours à partir de la présente annonce au jort.

Le présent avis a été publié au journal Echurouk du 8-10-2024.

T.V.A. 083814 P/A/P/000

2024402501FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Taha Lamine Bergaoui

63 Av. Habib Bourguiba Bardo - 1er étage bureau n°A1.6

M.F : 1476308R/P/000

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 4/10/2024 et enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 4/10/2024 sous n°24206177 quittance n°M089164.

Il appert que Mr Mohamed Dridi a vendu à Mr Abderrahmen ben Azouz la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à 14 Av. l'environnement lot Essaada Cité Ettadhamen.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains de l'acheteur Abderrahmen ben Azouz à l'adresse du fonds de commerce 14 lot Essaada Cité Ettadhamen dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Chourouk» du 11/10/2024.

2024402502FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 12 septembre 2024 et enregistré à la recette des finances a Sbeïtla le 19/9/2024 numéro de quittance M061530.

Il a été procédé à la vente de la part de monsieur Jamel Abdellaoui domicilié à Sbeïtla au profit de mademoiselle Trigui Meryam domiciliée à Sbeïtla de la totalité du fonds de commerce sis à rue ettahrir Sbeïtla pour la vente de produits alimentaires et produits de nettoyage avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont reçues au cabinet de maître Barhoumi Sonia sis au 33 rue Ali Belahwane Sbeïtla dans un délai ne dépassant pas les vingt jours de la date de sa publication sur le journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au quotidien "Echourouk" du 21/9/2024 sous le numéro IP 224/9427

2024402509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé légalisé le 24/9/2024 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 27/9/2024 quittance n°M113738 enregistrement n°24208084.

Madame Nourhene Bent Mahmoud AYADI épouse Mondher Kchaou, domiciliée au n°11 rue Moufida Bourguiba cité STEG Carthage Byrsa Tunis, inscrite au registre national des entreprises de Tunis n°0145477L a vendu à madame Aida bent Ali ben Hmida Zarrouk domiciliée au 6 avenue Farhat Hached le Kram Tunis le fonds de commerce exploité au local commercial à usage de Salon de coiffure pâtisserie, vente et location des robes de soirées et produits cosmétiques sis au premier étage de l'immeuble n°6 avenue Farhat Hached le Kram Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées auprès de la venderesse Madame Nourhene bent Mahmoud Ayadi épouse Mondher Kchaou, domicilié au n°11 rue Moufida Bourguiba cité STEG Carthage Byrsa Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée au journal le Quotidien le 8/10/2024.

2024402517FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 3/10/2024 enregistré à la recette des finances de la Goulette Tunis sous le n°24708338 par quittance n°116083 :

La société SHOPIFY DISTRIBUTION titulaire de l'identifiant unique n°1783323 C, ayant son siège social sis à la route de la Marsa Klm 11 Ain Zaghouan 1067 la Goulette Tunis, représentée par son gérant Ms Mkaouer Nizar titulaire de la carte d'identité n°08324083, a vendu à La Société SOGESA AUTOS titulaire de l'identifiant unique n°1006902 Q, ayant son siège social sis au n°25

Rue Cyrus le Grand 1002 Tunis. Représentée par son gérant Mr Samir Sassi la totalité du fonds de commerce sis à la route de la Marsa Klm 11 Ain Zaghouan 1067 la Goulette Tunis.

Toutes oppositions se font entre les mains du représentant de la Société venderesse auprès de son domicile élu à Cité FALLAH bloc-A apprt 15 El Manzeh-7 Ariana, dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Al Chourouk paru le 10 octobre 2024.

2024402519FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente signé le 3-10-2024 et enregistré à la recette des finances Raoued le 3-10-2024 sous le numéro 117716m madame Dhifaoui Salwa a vendu à madame Benhamroun Soulef la totalité du fonds de commerce sise à coté de la mosquée Tawhid Raoued plage exploité en activité de vente des produits alimentaires.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur à son adresse sise au 09 rue Jbal Joudi Raoued Ariana nord et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien parus le 14-10-2024.

2024402520FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location daté du 17/11/2022 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche daté du 21/11/2023 n° d'enregistrement 22305184 quittance n°M0992355 la Sté Al Wifak SARL M.F : 1560111T représentée par son gérant Mr Adel Ben Younes a loué à Mr Seifeddine Kouki tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout genre de commerce sis à la rue Houcine Trad n°26 Bab Elkhadhra Tunis (petite boutique) pour une durée de trois (03) ans renouvelables à partir du 01/01/2023 au 31/12/2025.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 10/10/2024.

2024T00974FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location daté du 17/11/2022 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche daté du 21/11/2023 n° d'enregistrement 22305185 quittance n°M092958 la Sté Al Wifak SARL M.F. 1560111T représentée par son gérant Mr Adel Ben Younes a loué à Mr Sabri Kouki tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout genre de commerce sis à la rue Houcine Trad n°26 Bab El Khadhra Tunis (grande boutique) pour une durée de trois (03) ans renouvelables à partir du 01/01/2023 au 31/12/2025.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 10/10/2024.

2024T00975FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé avec signature légalisée enregistré à la recette des finances de Mornag le 24/7/2024 reçu n°M056144 sous le n°24301734 Mr Wajih Ghrisi CIN n°07084009 loue la totalité de fonds de commerce sis à la rue 23 route Arrisala Mornag Ben Arous à la société SARL SAFSAF BRICK identifiant unique n°1825255Q représentée par son Gérant Mr Foued Gueddich.

Ce contrat a été publié dans le journal quotidien AL-Shorouk le 5 octobre 2024.

2024R02560FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing du 30/9/2021, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur à Tunis le 01/12/2021 sous le n°21303010 quittance n°M053546 la société Media Audio Visuel identifiant unique n°1279069W, siège social 06 rue Youghorta cité Tarek Ibn Zied Den-Den Manouba, loue à la société Marouan pour son et Image identifiant unique n°1635918A, siège social : Rue des îles Comores Ennkhilet Raoued Ariana l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments physiques & moraux, sis au 13 rue d'Athènes 1000 Tunis.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 15 octobre 2024.

2024402493FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 22/8/2024 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 10/10/2024 quittance n°M090388 enregistrement n°24306234.

Mme. Maroua bent Abdessatar Abidi titulaire de la C.I.N n°0741540 à la société Lumia Watts en cours de constitution représentée par son gérant Mr. Amor Bejaoui titulaire de la C.I.N n°07459904 la totalité du fonds de commerce sis à la route de Bizerte Km 4, destiné pour le commerce.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 15 octobre 2024.

2024402514FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29 août 2024 enregistré à la recette des finances de Boumhal le 30 août 2024 sous le n°24302911 quittance n°M056715 la société Dream Sport dont le siège social est sise au 5 rue Charfeddine Kairaouni Boumhel a loué à Iheb Dridi demeurant au 11 rue tachkand Najeh Menzel le fonds de commerce exploité entant que salle de sport au 5 rue Charfeddine Kairaouni Boumhel RNE 1416892N pour une période de 3 ans à partir du 1er septembre 2024.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Temps" du 10 septembre 2024.

2024402515FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement Agricole

Dénomination : Lemtiyaz

Siège social : Ouled Bousaâd Elguetar Gafsa.

Objet : Arrosage d'appointe d'oliviers.

Comité :

Président : Mhadheb Elkafi

Trésorier : Mohamed Ben Salah.

Reçu du dépôt le : 21/6/2021.

2024X00697APSF1

Homologation de résolutions

PV de la réunion du bureau syndical de la résidence Hannibal

Syndicat de la Résidence Hannibal

Av. H.Bourguiba, 2070 La Marsa

Le bureau syndical de la résidence Hannibal (blocs AIJ) sis à l'av. Habib Bourguiba la Marsa, a tenu une réunion ayant pour objet la distribution des tâches, comme suit :

- M. Montassar Nachi : Président

- M. Ridha Dellagi : Membre

Le dit PV a été enregistré à la recette des finances de la Marsa le 16 Août 2024 sous le n°24 705 355.

2024T00972APSF2

Nomination d'un nouveau

Bureau de Syndic d'Habitation

Les Orangers 3; Menzah 6

Suite au procès-verbal daté du 7/01/2024 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 18 Avril 2024. Quittance n°059730, enregistrement n°24702905, il a été nommé un nouveau syndic «Habitation».

- Adresse : Les orangers 3 El Menzah 6

- Président : Ali ben Dhiab

- Secrétaire général : Hédi Ben Msahel

- Trésorier : Helmi Mejri

- Membre : Mounir Al Akhdher.

2024R02548APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Maître Najla Jazi

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Tarek Bouraoui, résident à la cité el Koucha Birmcherga Zaghouan titulaire de la CIN n° 00949744, Artisan.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour de cassation ; demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 200/22234 parts indivises objet du titre foncier n°6809 Zagwen dénommé «BOUGUERRA» sis à Birmcherga il s'agit d'un terrain d'une superficie de 200 m m sur lequel est bâtit une maison en cours de construction d'une superficie de 136 m m, les travaux sont achevés au niveau des murs, tout l'immeuble est entouré par un grillage, le terrain est délimité du nord, de l'est et du sud par une route, et de l'ouest par un terrain revenant aux tiers.

Mise à prix : (113.760.000) et ce après réduction de 40% frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu jeudi 14/11/2024 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Zaghouan. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Zaghouan ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2024R02558VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Omar Tayeb

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Enasser Ganass à Gafsa

N° Tél : 76229150 / 99585910

Partie poursuivante : Salwa bint Abdessalam Mhamdi, (ouvrière) carte d'identité nationale n°06198502 résidente à taksim ben abderrazak ksar Gafsa.

Partie saisie : Société ETE MEDICAL EXPRESS en la personne de son représentant légal. Demeurant à rue Ahmad Tlili 2111 Ksar Gafsa. Code d'identifiant Unique au RNE N°10300362Z.

Avocat poursuivant : Maître Omar Tayeb avocat auprès de la cour de cassation Rue Enasser Ganass à Gafsa MF : 1593107N.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 11 novembre 2024, à 9h et suivant, à la chambre des criées au tribunal de première instance de Gafsa.

Conditions de la mise aux enchères : la participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix ou moyennant un chèque certifié irrévocable ou caution bancaire avant la date de l'audience. La partie poursuivante est exemptée de cette exigence conformément à l'article 425 C.P.CC.

Et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble : peut se faire durant la semaine sur place

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal première instance de Gafsa.

L'immeuble saisi : Toute la propriété composée d'un ancien bâtiment résidentiel ancienne construction avec moyen état est situé sur la rue Ahmad Tlili près du cimetière de Sidi Abdelmlak Elksar Gafsa, Bordée par le sud de Mechri Gouider et à l'est et la route, nord propriété Samir Mihoub et l'ouest la route qui comprend : hangar de 3,42m de largeur de 5,10 m de longueur, un hangar oriental de 3,39 m de largeur, et longueur allant de 3,88 m à 3,92 m à 2,37 m de petite pièces celle de nord de longueur 3.7/2,14 m. celle de sud de largeur et 7,41 m / 3.41 m et un espace ouvert de largeur 9, 17m à 9,54 m sur une longueur à 11,09 m à 11,36 m.

Prix d'ouverture : la mise à prix et fixée à (92779.620) dt.

2024R02562VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK «TSB» (ex STUSID BANK), société anonyme, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 32 Rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie : La Société COMPTOIR CENTRALE DE COMMERCE ET DE CONSTRUCTION «4C», Société à responsabilité limitée, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la zone industrielle Akouda.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°69017 Monastir d'une superficie de 538 m² dénommé «ZEINEB» sis à Chatt Meriem.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 242 100DT 000 auquelle s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 11/11/2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2024S01295VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques des immeubles ci-dessous mentionnés le mercredi 20/11/2024 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Zouhaier Ghedira Avocat à la cour de cassation; Avenue de la République Monastir, MF : 803942 F

Le poursuivant : Ihsen Ben Souaii Ben Amor, Titulaire de la CIN 03994304, demeurant à rue d'Algérie Zermadine gouvernorat de Monastir.

Contre : Fredj Ben Mohamed Ben Amor - Titulaire de la CIN 01990814 demeurant à rue sidi Massaoud Djemmal; ayant pour domicile élu Cabinet de son Avocat Maître Zouhaier Mahjoub, rue Remada Sousse.

Immeubles mis en adjudication :

Article 1 : L'immeuble nommé "Al-Haouaria", objet du titre foncier 68797 Monastir, constitué de la parcelle n°213, d'une superficie totale de 45.177 mètres carrés, constitué d'un terrain : agricoles plantées d'oliviers, située à Al-Haouaria Ghenada, délégation de Beni Hassan, gouvernorat de Monastir.

Article 2 : L'immeuble nommé "Al-Raydan" objet du titre foncier n°26024 Monastir, constitués de la parcelle n°02 de l'exemple de lotissement, d'une superficie totale de 35 626 mètres carrés, constituée d'un terrain agricole avec un sol à forte acidité et forte salinité, planté d'oliviers avec 182 mètres carrés bâtie est construit à côté de l'écurie objet de l'article 4, située à Djemmal ouest gouvernorat de Monastir.

Article 3 : L'immeuble nommé "Al-Raydan" objet du titre foncier n° 46810 Monastir, constitués de la parcelle n° 128, d'une superficie totale de 8 920 mètres carrés, constituée d'un terrain nu avec un sol à forte acidité et forte salinité terrain agricole, enclavé situé à Djemmal ouest gouvernorat de Monastir

Article 4 : L'immeuble nommé "Al-Raydan", objet du titre foncier 48624, Monastir, constitués de la parcelle n°127, d'une superficie totale de 5 548 mètres carrés, constituée d'un terrain contenant une écurie, un puits et un bâtiment à caractère agricole, situé à Djemmal ouest gouvernorat de Monastir

Article 5 : L'immeuble nommé "Al-Mustaqbal" objet du titre foncier n°24887 Monastir, constitués de la parcelle n°1, d'une superficie de 749 mètres carrés, constituée d'un terrain sur lequel un bâtiment au rez-de-chaussée est construit une superficie de 716 mètres carrés, un bâtiment à l'étage intermédiaire d'une superficie de 75 mètres carrés et un bâtiment au premier étage d'une superficie de 313 mètres carrés.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à un montant globale 1.065.523,800 DT repartie comme suivant :

Article 1 : 81.318,600 DT outre les frais de poursuite.

Article 2 : 73.309,200 DT outre les frais de poursuite.

Article 3 : 16.056,000 DT outre les frais de poursuite.

Article 4 : 211.210,800 DT outre les frais de poursuite.

Article 5 : 683.520,000 DT outre les frais de poursuite.

Les charges : Une hypothèque volontaire imposée sur l'article 5 objet du titre foncier 24887 Monastir (Article 5 de cette Avis) à hauteur de 500.000.000 inscrite le 15/02/2008 (Vol 142 n°178) au profit de la Banque de Tunisie (BT).

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2024S01305VEPA1

Vente aux enchères publiques de parts indivises de bien immeuble

Maître Ghazouani Chaima

Interprète Assermentée

35, Avenue de Paris 1001 - Tunis

GSM : 21 611861

Email : chaima ghazouani@yahoo.fr

Créancier saisissant : M. Mohamed Ben Bechir Ben Khmaies Ameri, demeurant au secteur de legtitar délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan titulaire de la CIN n°07504810.

Débiteur saisi :

M. Ali Ben Mahjoub Ben Zahani Ameri demeurant au secteur d'ouled Achour délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan titulaire de la CIN n°07503917.

Avocat responsable de poursuite :

Maître Narjes Aouissaoui avocate à la cour de cassation dont le bureau est sis à la rue Ali Ben Amara Délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan MF : R993318.

Le bien immeuble saisi :

L'intégralité de la part indivise dans le bien nommé «ALI» objet du titre foncier n°66862 Kairouan estimée à 13826.5 parts de la division du bien immeuble en 27653 parts d'une superficie totale de 27653 m² composée de la parcelle n°7 du plan n°35555 Kairouan consistant en un terrain agricole renfermant une huilerie, un puits profond sondage sis au secteur de legtitar délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

Prix initial : la valeur de l'immobilier objet de la vente aux enchères est estimée à 328562.000 dinars ainsi les divers frais et droits qui seront annoncés le jour de la vente aux enchères publique.

Date et lieu de la vente aux enchères :

La vente aux enchères est désignée pour le lundi 18 novembre 2024 à 9h du matin et ce qui suit à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kairouan.

Constat et visite de l'immeuble:Le bien immobilier peut être visitée pendants les jours de la semaine et pour plus d'information vous pouvez contacter l'huissier de justice Maître Lassed BASTI dont l'étude est sise à la rue Ali Ben Ammara délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan pendant les horaires administratifs.

Observation :

Toute personne souhaitant participer à l'adjudication doit consigner le tiers du prix initial et présenter un chèque attestant la disponibilité de son solde par l'office d'un avocat.

2024S01311VEPA1

Vente aux enchères publiques

Réduction du montant de la mise à prix

1/ Le créditeur : Monji Ahmed, ouvrier, demeurant Elhoues Boumerdes Mahdia.

2/ Le débiteur : Lotfi Aguel, ouvrier, demeurant Elhoues Boumerdes Mahdia.

3/ Avocate chargée des poursuites : Maître Monia Hassine, Avocate à la cour d'appel. M.F 795175/Q, demeurant à l'Avenue Taieb Mhiri Mahdia.

4/ Immeuble destiné à la vente : situé à Elhous Boumerdes Mahdia : Il s'agit d'un étage à usage d'habitation d'une superficie totale de 185,5m comporte trois chambres, deux salons, une chambre de stockage, une salle de bain, deux balcons, cage d'escalier, limité au sud par Adel Ben Jomaa, à l'Est le reste de la propriété de débiteur, au Nord par Faouzi Ben Brahim, de l'Ouest par la voie publique.

5/ Montant d'ouverture : Suite à la décision du président de la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia prononcée à l'audience du 4/9/2024 dans le cadre de l'affaire pendante n°2006/24 le montant initial de la mise à prix a été réduit de 40 % s'élavant désormais à 67.200.000 majorés par les frais et les honoraires taxés à trois mille six cent cinquante cinq dinars 761 millimes.

6/ Date et lieu de la vente : La vente aura lieu devant la chambre des ventes aux enchères publiques au tribunal de première instance de Mahdia lundi le 4/11/2024 à partir de 9h du matin.

7/ Conditions des visites de l'immeuble : La visite est possible tout au long de la semaine pendant l'horaire administratif.

La consultation du cahier des charges peut avoir lieu au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou au bureau de l'avocate chargée des poursuites. Tout participant à la vente aux enchères doit consigner le un tiers du prix selon les procédures par un avocat.

2024S01312VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191b sise au 10 rue Pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Mohamed Ali Mhirssi, CIN 01221880 demeurant au 25 rue Hédi Souissi, route Kaied Mhamed km 1.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Kaied Mhamed km1.5 consistant en une habitation dans un rez-de-chaussée surmonté d'un appartement propriété de tiers d'une contenance de 50m² composé de 2 chambres, un hall, une cuisine, un bloc sanitaire et un espace pour l'aération. L'immeuble est délimité du côté sud par Affes, du côté est par lajmi, du côté nord par une entrée d'où son entrée et du côté ouest par Fakhfekh.

Mise à prix : (35.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 18/11/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem

Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage 1 Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01308VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Akri Bouzayania CIN 04271763 demeurante à erradhaa région rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

La totalité des parts indivises soient 364m² dans l'immeuble dénommé «Awatef» objet du TF n°30046 Sidi Bouzid sis à la délégation Regueb Sidi Bouzid d'une contenance de 153.400m² correspondant à la parcelle n°116 situé au plan d'aménagement de municipalité Regueb s'éloignant de 360 mètres de l'hôpital de Regueb, de 300 mètres de département de sécurité nationale de Regueb et de 365 mètres de tribunal cantonal de Regueb, délimitée du coté nord par une voie publique de 8 mètres de largeur, du coté est par une voie publique de 8 mètres de largeur, du coté ouest par un terrain nu et du coté sud par une habitation.

Les parts indivises saisies consistant en un terrain constructible de 364m² de contenance.

Mise à prix : (36.400.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 18/11/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sidi bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de sidi bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01309VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Nedia Ben Brahim, CIN n°04670232 demeurant à la résidence Yamema Bloc F 2ème étage Manar1 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma BELGHITH sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité du titre foncier dénommé «NEDIA» n°94108 Ben Arous constitué par la parcelle 09 du titre foncier 6032 Tunis d'une superficie de 3000m² à usage de construction, sa forme est rectangulaire presque carrée d'une façade de 60m et d'une profondeur de 50m. La parcelle n'est pas clôturée et contient des oliviers. Elle se situe au bord de la route MC33 qui relie Radés et Ezzahra. La zone est vierge et constitue la continuation de la zone urbaine Ezzahra, la parcelle ouvre sur la route MC33 du coté gauche limitée par une parcelle qui contient des oliviers représentant la parcelle 2 du titre mère 6032 Tunis, du coté droit une petite parcelle avec des oliviers et une salle de fête Picasso et de l'arrière la parcelle n°10 du titre 6032 Tunis. Le titre est entoure de divers immeubles à usage industriel, commercial, habitation et divertissement. La parcelle fait partie du plan d'aménagement PAD est de la zone UBa6 qui est une zone de bâtiment verticale divers qui peut contenir un rez-de-chaussée et 6 étages avec respect de l'alignement. La zone où se trouve la parcelle est une zone d'intervention de la part de l'agence foncière d'habitation.

Les charges :

- Saisie immobilière au profit de Fathi ELAJOUZ sur la totalité du titre.

- 80,000 dinars au profit de la conservation de la propriété foncière.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à deux millions huit cent trente cinq mille dinars (2.835.000 ,000 dinars).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le jeudi 14/11/2024 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2024402488VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Mr Ammar ben Houssine Ben Said Bouazizi et ses fils Ahmed, Faten et Noura ben Ammar ben Houssine Bouazizi, demeurants à : 18 lotissement Hamdoun cité El Jala 02 Bizerte.

Partie saisie : - Mr Jalel Ben Idris Ben Mohamed Mannai, demeurant à : 18 lotissement Hamdoun cité El Jala 02 Bizerte.

Mr Lotfi Ben Idris Ben Mohamed Mannai demeurant à : rue du Maroc n°9 Bizerte Mme Najet Bent Idris Ben Mohamed Mannai demeurant à la pêcherie Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Hassen Ben Kahia avocat près de la cour de cassation, 01 rue Moncef Bey Bizerte, Matricule fiscal : 1214972/Q

Désignation du bien à vendre : La totalité du titre foncier n°17303 Bizerte dénommé "Villa Antoinette" superficie 387 m² soit 387 parts sis au bord de la rue du Maroc de la cité Bab Mateur Bizerte constitué d'une construction au rez-de-chaussée avec un escalier pour accéder au toit, avec ses servitudes et édifices. La totalité de la construction se compose d'un garage au bord de la rue du Maroc à coté de l'entrée de l'immeuble où se trouve un passage couvert qui mène au patio où se trouve un puit et trois pièces, cuisine salle de bain et un escalier qui mène au toit ou se trouve une buanderie. Bâtiment ancien peu aéré les fenêtres des pièces ouvrent sur le patio couvert.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de trois cent quarante deux mille quatre cent quatre vingt quinze dinars (342495 dinars).

Date et lieu de la vente : mardi 12 Novembre 2024 à partir de 9H du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Bizerte sis au quai Tarek Ibn Zied Bizerte.

Observations : visite sur les lieux possible de jour toute la semaine pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au greffe du Tribunal de Première Instance de Bizerte ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Toute personne voulant participer aux enchères, doit consigner le 1/3 de la mise à prix avant l'audience; les étrangers doivent être munis d'une autorisation du gouverneur.

2024402512VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE FINANCIERE KARIM "SOFIKA"

R.N.E : 1587648B

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins, 1002, Tunis.

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis 1, en date du 04 Octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02577VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE KSM FINANCIERE

R.N.E : 1595195P

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis 1, en date du 4 octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de Mandataires de Justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02578VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

Monsieur Karim Ben Mohamed El Aziz MILAD

C.I.N : 00780723

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis 1, en date du 4 Octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur Faouzi BEN SALEM, en qualité de Mandataires de Justice sur le patrimoine de Monsieur Karim Ben Mohamed El Aziz MILAD. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02579VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE NOUVELAIR HANDLING

R.N.E : 1127392M

C.N.S.S : 27558811

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis, en date du 4 octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02580VEPA2

DESIGNATION DE 2 MANDATAIRES DE JUSTICE

SOCIETE SERVICE TRAVEL TOUR "S.T.T"

R.N.E : 0492697F

C.N.S.S : 142255 53

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis 1, en date du 4 Octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de Mandataires de Justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02581VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE D'EXPNASION TOURISTIQUE DU SUD

"HOTEL SAHARA DOUZ"

R.N.E : 0044617T

C.N.S.S : 11631512

Siège social : Hôtel Sahara Douz, Zone Touristique Douz

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de

Tunis 1, en date du 4 Octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme NourElhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02582VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT KARIM

R.N.E :0710904K

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis, en date du 04 Octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02583VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE PISCINES

R.N.E : 0836325P

C.N.S.S : 16782717

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis, en date du 4 octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02584VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE AERO-TRAVEL DIGITAL SOLUTIONS

R.N.E : 1700821K

C.N.S.S : 64532682

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins, 1002, Tunis.

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis 1, en date du 4 octobre 2024, il a été décidé la nomination de Mme Nour Elhouda ABASSI et Monsieur BEN SALEM Faouzi, en qualité de mandataires de justice, ayant pour mission la gestion de la Société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Oumaima BACCAR a été désignée Juge contrôleur.

2024R02585VEPA2

Décision de nomination d'un administrateur judiciaire pour la société «Baccouche de commerce de déchets»

Identifiant unique : 0967704Z

Adresse : Route Sfax - Salakta Mahdia

Le tribunal de première instance de Mahdia a décidé le 23 septembre 2024, de déclencher le règlement judiciaire de la société Baccouche de commerce de déchets, d'ouvrir une période d'observation n'excédant pas neuf mois, de nommer Monsieur Mejed KHADRAOUI administrateur judiciaire de la société et d'interdire le débiteur de procéder sans autorisation du président du tribunal au paiement des créances antérieures à l'ouverture des procédures du règlement judiciaire et à la cession ou à l'hypothèque de l'actif immobilisé.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances à l'administrateur judiciaire Monsieur Mejed KHADRAOUI dont le cabinet est sis à Avenue commandant Béjaoui Immeuble El Médina 1er étage Bureau n°13 - 4000 Sousse, Tél : 73 202 767 et ce dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024S01317VEPA2

Décision de nomination d'un administrateur judiciaire pour la société «Nour d'équipement sanitaire»

Identifiant unique : 1147508R

Adresse : Ksour Essef 5180 Route El Jem

Le tribunal de première instance de Mahdia a décidé le 23 septembre 2024, de déclencher le règlement judiciaire de la société Nour d'équipement sanitaire, d'ouvrir une période d'observation n'excédant pas neuf mois, de nommer Monsieur Mejed KHADRAOUI administrateur judiciaire de la société et d'interdire le débiteur de procéder sans autorisation du président du tribunal au paiement des créances antérieures à l'ouverture des procédures du règlement judiciaire et à la cession ou à l'hypothèque de l'actif immobilisé.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances à l'administrateur judiciaire Monsieur Mejed KHADRAOUI dont le cabinet est sis à Avenue commandant Béjaoui Immeuble El Médina 1er étage Bureau n°13 - 4000 Sousse, Tél : 73 202 767 et ce dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024S01318VEPA2

Notice d'information

Société PIAF

Identifiant unique : 0635839V

Siège social : rue Carthage Sfax, 3027 immeuble iheb center

Selon un arrêt rendu par la cour d'appel de Sfax sous n°96034 en date du 15/4/2024, le jugement de faillite rendu à l'encontre de la société «Piaf», dont l'adresse est rue Carthage immeuble iheb center Sfax, 3027, a été inversé, et la situation a été rétablie comme elle était avant le prononcé du jugement de faillite de première instance et les conséquences de celui-ci ont été annulés en conséquence.

2024X01313VEPA2

SOCIETE BOULANGERIE ABDELHEDI

SARL au capital de 27.000 Dinars

Rte de l'Aéroport Km 2 B Sfax

I.U : 1096625M

Suivant l'ordonnance sur requête n°18577 émanant du tribunal de première instance de sfax2 en date du 18/9/2024, il a été décidé la nomination de Monsieur Nizar Barkia en tant que liquidateur.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis à l'immeuble Tej, Bloc A, 3ème étage - B. 34 - 3027 Sfax El-Jarida 6 Tél : 74405305 dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2024X01314VEPA2

Appel d'offre pour la vente d'un bien immobilier non Immatriculé

Société Générale de Transport de Marchandises «SOGETRAM»

Société anonyme

Siège social : Rue Abou el Kacem Chebbi - Gabès

MF : 034085G

N° RC : B1120241997

Jugement de Faillite n°17 du 5/4/2004

Le juge Commissaire a ordonné le 01/10/2024 au syndic de faillite de la société «SOGETRAM» de mettre à la vente le bien immobilier non immatriculé d'une superficie de 28251 m², situé à Laamarat Route principale n°1 Km 20 Gabès et ce à compter de la publication du présent avis.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre doit retirer le cahier de charges, auprès du secrétariat chargé du suivi de ladite faillite du Tribunal de première instance de Gabès, ou du bureau du syndic de faillite.

La visite du local peut être effectué tous les jours ouvrables entre 8 H et 12 H après fixation d'un rendez-vous préalable avec le syndic de faillite.

Les offres doivent être adressées sous plis fermé portant les mentions suivantes «offre d'acquisition d'un bien immobilier non immatriculé à ne pas ouvrir» au bureau de syndic de faillite sis à la Route de Gremda Km 0.5 Immeuble Assma palace Sfax au plus tard le samedi 14 décembre 2024 à 14H pour son instruction par la chambre commerciale le 23/12/2024.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter le Syndic de Faillite.

Tél : 74404617 - 98 411940

2024X01316VEPA2

Décision de clôture des procédures de faillite de la société Mondiale de couture

Identifiant unique : 0034151Z

Conformément au jugement rendu par le tribunal de première instance de Gabès, à la chambre de commerce, le 30/9/2024, sous le numéro 893, il a été décidé de clôturer la procédure de faillite de la société mondiale de couture, enregistrée au Registre National des Entreprises sous le numéro B182671996, identifiant unique 0034151Z, déclarée en faillite par le jugement numéro 893 rendu par la chambre de commerce du tribunal de première instance de Gabès le 27/02/2012, en raison de l'insuffisance des actifs de la failli, conformément aux dispositions de l'article 550 du code de commerce.

Les frais légaux sont à la charge de la Société failli, et il est déclaré la dissolution de l'union des créanciers, avec la possibilité pour eux e récupérer leurs droits par voie d'exécution individuelle sur la Société faillie et sur les garants et co-garantis. Il est également ordonné au greffier du tribunal de 1ère instance ce jugement en annexe du jugement de faillite et de délivrer un extrait à adresser au registre national des entreprises en vue de son inscription au registre de la société faillie.

2024X01318VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole «AGROVAGA»

SA au capital de 2.000.000 DT

Ferme Ain Chalou - Béja Nord - Béja

IU : 1740839S NM000

Messieurs les actionnaires de la SMVDA AGROVAGA sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le samedi 9 novembre 2024 à dix heures à la Ferme Ain Chalou - Béja Nord - BEJA pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023 ;

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 ;

3/ Approbation desdits rapports de l'exercice 2023 ;

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023;

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

6/ Cooptation d'un nouveau membre du conseil d'administration;

7/ Election des membres du conseil d'administration pour trois ans;

8/ Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;

9/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

2024R02557SANB3

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1086189HAM000

Le conseil d'administration du 30 août 2024, enregistré à la recette des finances rue de Ghandi Tunis le 7/10/2024, quittance n°M077232 et déposée au RNE le 3/10/2024 quittance n°20241106249, a convoqué une AGO qui se tiendra le 29/10/2024 à 10h du matin au siège social de la société (10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis) pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2022

2/ Lecture du rapport général et spécial de CAC de l'exercice clos le 31/12/2022

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

4/ Approbation des conventions conclues entre l'office national de l'huile export et office national de l'huile

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2022

6/ Affectation de résultat de l'exercice 2022

7/ Formalités juridiques.

2024R02566SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES EQUIPEMENTS MARITIMES

"SOICEM"

SA au capital de 800 000 Dinars

ZI Madagascar rue Hédi Khefacha

IU : 0008403B

Messieurs les actionnaires au capital de la SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES EQUIPEMENTS MARITIMES «SOICEM» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 9 novembre 2024 à partir de 10 heures au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire,

- Lecture du rapport de gestion relatif aux exercices 2021, 2022 et 2023,

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023,

- approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023,

- Approbation des états financiers des exercices 2021, 2022, 2023,

- Affectation des résultats des exercices 2021, 2022 et 2023

- Approbation des conventions réglementées de l'article 200 du Code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs et au directeur général,

- Election des membres du conseil d'administration,

- Nomination du commissaire aux comptes,

- Questions diverses,

- Attribution de pouvoirs.

2024X01312SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GELCER INDUSTRIE S.A

Société anonyme

Au capital de 867.000 DT

Siège social : Route de Thala Zone Industrielle Kasserine 1200

MF : 1363037M/A/M/000

Conformément aux dispositions de l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales et en ma qualité de Commissaire aux Comptes de la société GELCER INDUSTRIE S.A, messieurs les actionnaires de la société GELCER INDUSTRIE S.A, sont convoqués en urgence pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 7 novembre 2024 dans les bureaux du commissaire aux comptes sis à l'immeuble saadi tour CD appartement 29 C, El Menzah 4 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation actuelle de la société

- Décision sur le devenir de la société : continuité de l'exploitation ou sa dissolution anticipée

Les documents soumis à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au bureau du commissaire aux comptes.

2024402472SANB3

Société LABEL-PRINTING «LABEL-PRINT»

Société anonyme

Au capital de 2.200.000 Dinars

Siège social : 26, Avenue Farhat Hached 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 1104312W

Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi quatorze novembre 2024, à quatorze heures trente minutes à l'Hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac, Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant l'exercice 2023.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7. Nomination des administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs.

10. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

2024402503SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'ENGINEERING «SGEE»

SA au capital de 1.600MD

Siège social : 19- Rue Syfax - Notre Dame - 1082 Tunis

RNE : 001696A

Les actionnaires de la Société SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'ENGINEERING «SGEE» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui se tiendra vendredi 8 Novembre 2024 à 10h au Bureau de la société sis au 11 Rue Slimen Ben Slimen El Manar II.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

- Affectation de résultat de l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023

- Nomination des nouveaux administrateurs pour les exercices 2024, 2025 et 2026

- Nomination d'un commissaire aux comptes les exercices 2024, 2025 et 2026

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

- Questions diverses.

2024402504SANB3

La Société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS SA)

Société anonyme

Capital social : 267.500 dinars

Siège social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0840060M

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS S.A), sont invités en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 novembre 2024 à 15 heures à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazela, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023.

3. Examen et approbation des états financiers Individuels de l'exercice clos au 31/12/2023.

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

5. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs.

7. Renouvellement du mandat commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

2024402506SANB3

La Société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS SA)

Société anonyme

Capital social : 267.500 dinars

Siège social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0840060M

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS S.A) sont invités en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 11 novembre 2024 à 14 heures à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère - 2083 - Pôle Technologique El Ghazela, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration concernant le compte courant associé "ESPRIT" chez THBS.

2. Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes relatif à l'authenticité du flux du compte courant associé.

3. Examen et approbation de l'opération relative à l'augmentation du capital.

4. Mise à jour des statuts.

2024402507SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 8-11-2024

SOCIETE MEDITERRANEAN PAPER INDUSTRY

Société anonyme

Au capital social 1 400 000

Siège social : Route Nationale C107, Km26, Nouvelle Matmata - 6044 - Gabès

Identifiant unique : 1695571A

Nous avons le plaisir de vous inviter à assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire de la société MEDTITERRANEAN PAPER INDUSTRY qui se déroulera le 8-11-2024 à 10 heures au siège de la société : Route Nationale C107, Km 26, Nouvelle Matmata - 6044 Gabès à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023.

4- Nomination / renouvellement du CAC

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoirs et formalités à accomplir.

2024402511SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2023

COOPERATIVE DES MANUTENTIONNAIRES DU MARCHE DU GROS BIR ELKASSAA

COOPMAG

MF : 0036149 P N M 000

N° d'affiliation à la CNSS : 34039 89

Messieurs les Coopérateurs de la Coopérative des Manutentionnaires du marché du gros de Bir Elkassaa, COOPMAG, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le dimanche 19 janvier 2025 à partir de 8h30 heures au siège social ou dans tout autre endroit qui sera désigné ultérieurement.

L'assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2023

- Lecture du rapport du conseil d'administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des dits états financiers et des rapports

- Affectation des résultats

- Nomination des commissaires aux comptes

- Acceptation des nouveaux coopérateurs

- Quitus aux Administrateurs

- Questions diverses.

2024R02565SODB3

Groupement de maintenance et de gestion de la Charguia 1

G.M.G

Générale ordinaire et candidature au bureau du conseil

MF : 0949169/W/N/P/000

Les industriels et commerçants de la zone industrielle Charguia 1,

propriétaires ou locataires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion de la Charguia 1 (GMG) qui se tiendra le 8 novembre 2024 à la foire de la Charguia (sogefoire) Rue 8600 n°34 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports : moral, financier et quitus aux membres du conseil d'administration 2023.

- Approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'année 2025.

- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration. Questions diverses.

- Les industriels et commerçants qui désirent se présenter aux élections du tiers du bureau du conseil (trois postes) sont priés d'adresser leurs demandes au bureau du GMG sis rue 8612 IMP 05 Charguia 1 avant le 01 novembre 2024.

- En cas d'absence de quorum lors de la première assemblée une deuxième assemblée est prévue pour le 13 décembre 2024 et au même lieu conformément aux statuts du groupement.

- Pour tout renseignement complémentaire contactez le n°71.205.017.

2024402508SODB3

DIVERS

Avis au public

Demande d'attribution foncière

L'affaire foncière n°4388/4 enrôlée auprès du Tribunal Foncier de Nabeul

Monsieur Ali ben Mohammed Ben Saleh Jebira annonce qu'il a introduit une demande auprès du Tribunal Foncier de Nabeul visant l'attribution foncière de parts à distraire du titre foncier n°9042 Zaghouan, dénommé «Idmen Errih» qui consiste en un terrain agricole situé à Oued Erremal, la délégation de Zaghouan, gouvernorat de Zaghouan dont la superficie est de 46785,980 parts. Ladite requête a été validée par tous ses voisins à part les copropriétaires suivants :

1/ Nejma bent Hadj Hassan ben Ahmed Sentir qui possède 5079,062 parts

2/ Om Elkhir bent Abdallah ben Hassine ben Smida qui possède 3125,576 parts

3/ Lassaad ben Omar ben Ali Sghaier qui possède 444,418,

Cumulant ainsi entre eux trois 8649,056 parts.

Le requérant notifie que l'audience de l'affaire enrôlée devant le Tribunal Foncier de Nabeul sous le n°4388/4 a été fixée pour le 26/11/2024.

2024R02561DIVD2

Perte titre de propriété

Mr Mohamed Salah Ghomrasni, Titulaire de la CIN n°07049384 délivrée le 7/6/2021 annonce la perte de titre de propriété n°556/10 de la titre foncier n°43764 Ben Arous sis Imem Chafai Mhamdia/ Fouchena.

2024R02567DIVD2

Avis

Monsieur Aymen ben Mohamed Amri porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété d'un terrain sur lequel est édifié une maison sis à la route Matar km 9 Hajeb Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2024X01307DIVD2

Avis

Ms Gesmi Haithem annonce que son titre de propriété d'une parcelle de terre d'une superficie 363m² située à la route Gremda km 13 Sfax est perdu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire «Ben Amira Sleh» situé au 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X01311DIVD2

Déclaration de perte du titre de propriété

Rachid Sassu sa carte d'identité n°01270605 conformément à une procuration obligations légales complètes enregistrée à la recette des finances Abou Kacem Chabbi Sfax le 18/04/2024 reçu n°42247 enregistrement n°24701508 annonce au public que son titre de propriété n° 6382/02 pour le titre foncier n° 78103 Sfax, d'une superficie de 9874 mètres carrés, situé sur la route de habana km 8 Sfax, est perdu et il veut extraire une deuxième copie et celui qui veut s'opposer s'adresse auprès du notaire de Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2024X01317DIVD2

Avis

Les héritiers Hédi Smaoui annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 660 m² qui est situé à la route Alin klm 3 Sfax est effectuée par l'acte de partage qui a été fait le 20/4/1975 et enregistré le 29/7/1975 n°2273 avec l'attestation de deux notaires Mahmoud Mziou et Mohamed Karray et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au Cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub qui existe dans la Rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3 ap A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2024X01319DIVD2

Avis

Madame Alia Jaballah porte à la connaissance du public la perte du titre de sa mère décédée Hana Aydi d'une maison sise à la route de Tunis km 2 Sfax par conséquent elle

prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2024X01321DIVD2

Avis

Monsieur Abd Elwaheb Ben Abd Ellatif Ben Hamed Frikha et son épouse Sonia Bent Mohamed Ben Mohamed Abid avisent être propriétaires de la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie de 977.75 m² sise à la route Teniour Km5 Sfax.

Que leur titre de propriété étant perdu. Ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au notaire Wassim Karoui rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X01322DIVD2